

Aux citoyens du territoire
de la MRC d'Abitibi-Ouest

**VOTRE RÉSIDENCE NÉCESSITE
DES RÉPARATIONS MAJEURES**

Le Programme **RÉNOVILLAGE...** Est-ce pour vous ?

Votre résidence nécessite des réparations majeures.
Vous êtes propriétaire-occupant.
Le revenu de votre ménage est limité.

ALORS, C'EST PEUT-ÊTRE POUR VOUS.

Le programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures. La contribution du Programme RÉNOVILLAGE varie selon le revenu et la taille du ménage.

Renseignez-vous pour savoir si le Programme RÉNOVILLAGE s'applique à votre situation.

**Contactez votre municipalité afin d'obtenir le dépliant
« Programme RÉNOVILLAGE » ou consultez :**
<http://www.habitation.gouv.qc.ca/>